

en 1570, il avait donné des sommes considérables pour la construction des boucheries de l'Hôpital (1).

Antoine Camus avait épousé en premières nocés Anne Regnaud. Son épouse morte, il contracta un second mariage avec Jeanne de Neurèze, d'une famille d'Auvergne. Cette dernière ne lui donna pas de postérité. Mais de son premier mariage il eut huit enfants, dont cinq moururent en bas-âge. Les autres furent :

1° François Camus, qui suit ;

2° Marc-Antoine, seigneur du Perron, trésorier-général de France dans la généralité de Lyon, trois fois prévôt des marchands, en 1607, 1608 et 1609.

3° Marie Camus, mariée, en 1581, à Antoine Grolier, baron de Servières, ambassadeur en Allemagne et en Piémont, président des trésoriers de France à Lyon. Marie Camus se rendit célèbre pendant les troubles de la Ligue en facilitant, en 1589, l'évasion de son mari qui était détenu au château de Pierre-Scise (2).

François Camus, fils aîné d'Antoine, lui succéda dans la possession de la baronnie de Riverie et de la maison forte de Chavannes, près de Gvors, pendant que son frère Marc-Antoine devenait seigneur du Perron. Ce fut du temps de ce seigneur que furent créés, en 1613, par lettres patentes du roi Louis XIII, les foires et les marchés qui subsistent encore à Riverie (3).

En 1625, François Camus vendit à Antoine Arod, seigneur de Senevas, tous les droits de seigneurie et de

(1) Pernetti. *Lyonnais dignes de mémoire*. — *Notes et documents* de M. Péricaud.

(2) *Mss. de Guichenon*. vol. VIII. n° 33. — Vol. XXVI, n° 35, Thomas, *Mémoire sur la Ligue*.

(3) Archives du départ. du Rhône, C, 504, f° 141.